

Fiche d'information :

A_2023_4_Cumières_amont

Lot : A UHC : n° 4 – Marne

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Marne	Amont écluse de Cumières	Dérivation	Cumières	2.4	3.2	Cumières

Date et durée des travaux :

Les travaux de dragage seront réalisés en juillet 2023.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
2 915	2023-RMA-PK 2.700	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Les prélèvements ont été réalisés le 16/02/2023.



Fiche d'information :

A_2023_4_Cumières_amont

<u>Localisation exacte des travaux – cartographie</u>



Programme de dragage 2023

Lot : A
UHC : n° 4 – Marne

Fiche d'information : A_2023_4_Cumières_amont

Enjeux de qualité d'eau					
Type de voie(s) d'eau :			Risques identifiés :		
- Rivière :	∘ Grand gabarit				
	∘ Petit gabarit	X	- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X		
- Canal :	Grand gabarit		PPRi Marne aval - Secteur Épernay sur le territoire des communes de la CCPC		
	 Petit gabarit 		(approuvé le 15/02/2022) - Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :		
	 Annexe : rigole, fossé 		r resence d'un rian de l'revention rasque rechnologique.		
- Milieu :	Urbain : habitat		- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :		
	∘ Rural	X			
	 Industriel 				
	 Portuaire 				

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Туре	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR130B	la Marne du confluent de la Somme Soude (exclu) au confluent de la Semoigne (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Fiche d'information : A_2023_4_Cumières_amont

Lot : A UHC : n° 4 – Marne

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Marne (03105500 - LA MARNE A REUIL 1), environ 10 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site http://www.naiades.eaufrance.fr/ datent de 2021. Les espèces principales sont le gardon, l'ablette, le chevesne, la bouvière, la perche commune et le barbeau. Les espèces secondaires sont la brème commune, le brochet, la vandoise et la loche France

Type de berges :

Les berges sont naturelles en rive gauche ; des palplanches sont présents en rive droite rive droite.

Présence de frayères connues par la bibliographie - PK concerné - espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de la Marne (signé le 27/11/2012) indique la présence de frayères sur la Marne pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie de rivière, truite fario, vandoise) et de la liste 2 (brochet) de la commune de Damery à Vincelles.

Il est difficile de statuer sur la présence de frayère. La présence de frayères apparait peu probable pour les espèces de la liste 1, les espèces concernées recherchant des eaux vives (excepté la loche) et des substrats minéraux peu colmatés. Le dragage concerne le chenal de navigation, la présence de frayère à brochet apparait peu probable.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
		ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
	Écologie	Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
Amont écluse de Cumières		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Oui	FR8000024 - Montagne de Reims
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	



Fiche d'information : A_2023_4_Cumières_amont

Lot : A UHC : n° 4 – Marne

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), bouvière, brochet, loche de rivière ont été recensés dernièrement à la station de Reuil.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont écluse de Cumières	peu probable	oui	non	non

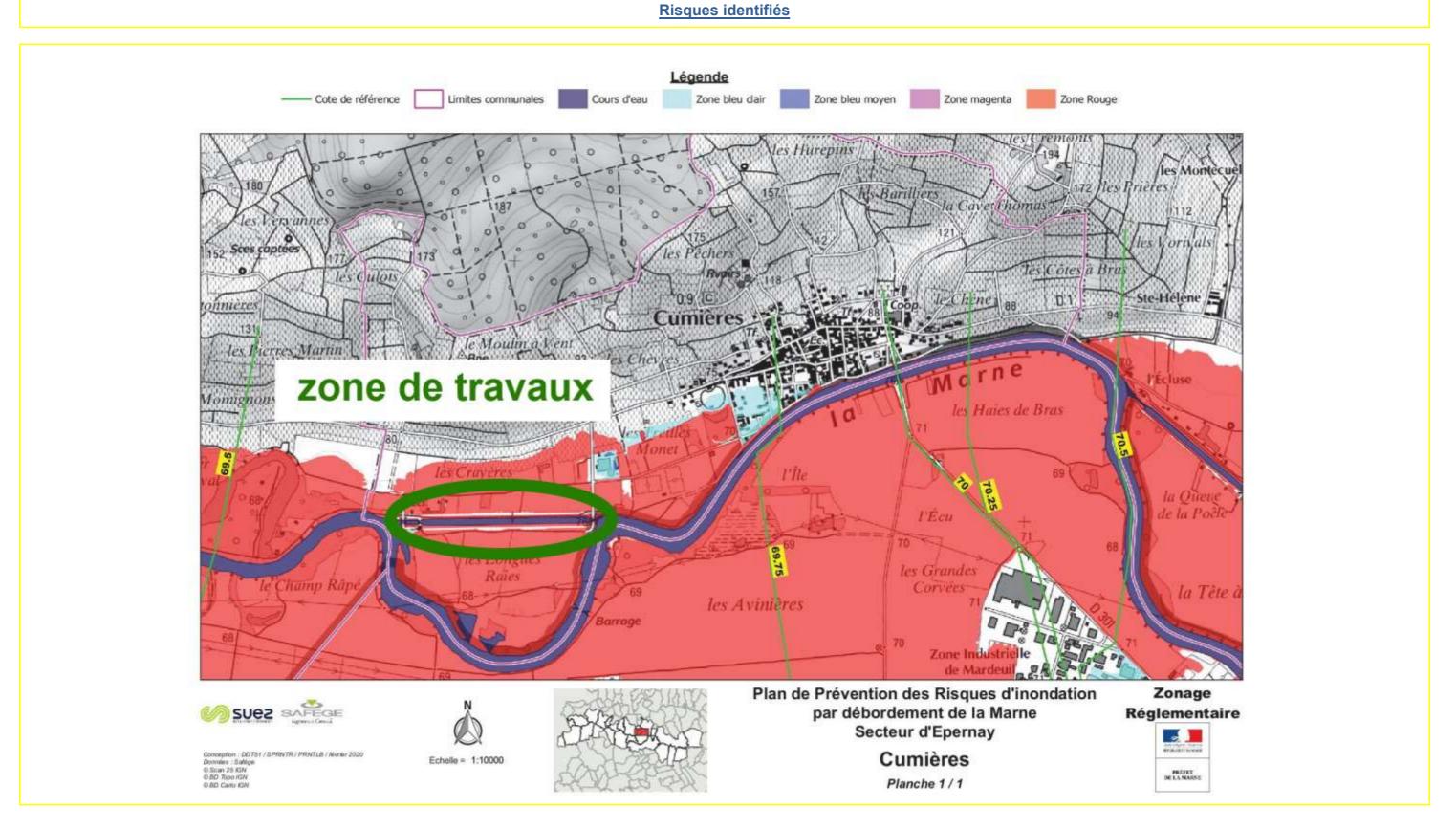
Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction.

Fiche d'information : A_2023_4_Cumières_amont

Lot : A UHC : n° 4 – Marne

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

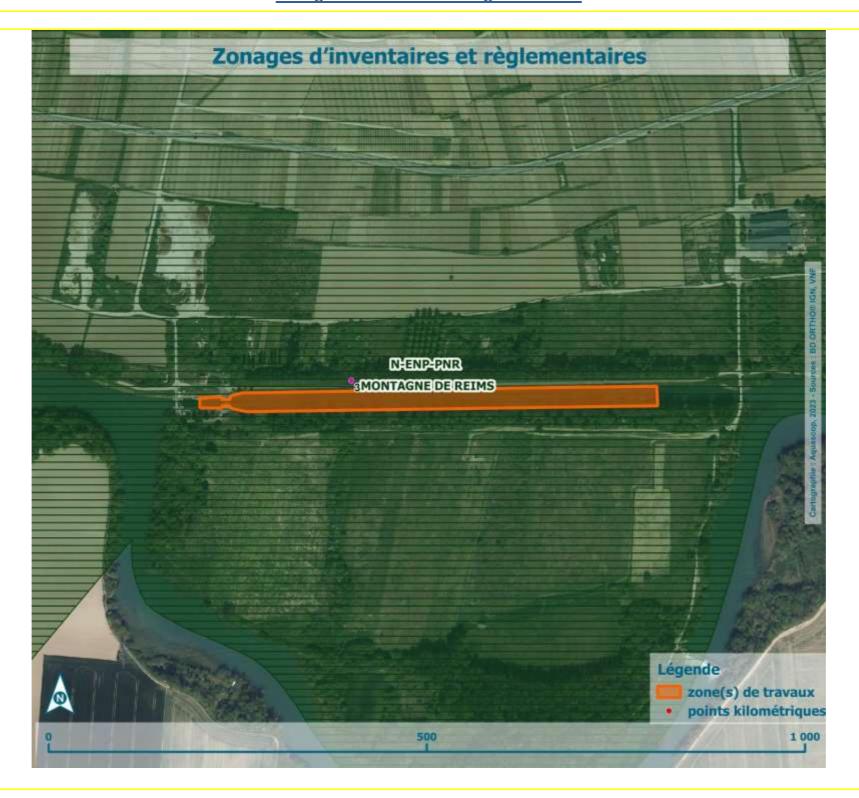


Fiche d'information :

A_2023_4_Cumières_amont

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et règlementaires



Programme de dragage 2023

A_2023_4_Cumières_amont

Lot : A UHC : n° 4 – Marne

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,

Fiche d'information :

- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion		Localisation du site :
	Volumes : (en m³)	
Valorisation		Stockage définitif en ISDI dans le dépôt de Maizy 2 de l'entreprise CDES. Le site est un ancien site industriel (sucrerie). Le projet de réhabilitation prévoit le comblement d'un ancien bassin afin de réaliser des aménagements
- Aménagements paysagers		paysagers pour le gibier.
- Renforcements de berges		L'autorisation de stockage a été accordée par le Préfet de l'Aisne le 16 septembre 2014
- Comblement de carrières		
- Comblement de ballastière		
- Compostage		
- Épandage agricole		
- Régalage		
Remobilisation dans le milieu		
- Remise en suspension		
- Nivellement		
<u>Stockage</u>		
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	2 915	
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage		